

Les politiques sociales
1 & 2 / 2012

Le vieillissement actif : Regards pluriels Présentation

Thibault Moolaert ?

Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique

Dimitri Léonard

Université libre de Bruxelles, Bruxelles, Belgique

Depuis une trentaine d'années, l'évolution démographique de nos sociétés n'a cessé d'interroger les organisations internationales, les dirigeants politiques de nombreux pays sommés de faire face aux effets que ces évolutions produiront sur les systèmes de sécurité sociale et sur les marchés du travail pour ne citer que les deux espaces les plus visibles. Quant aux citoyens, ils prennent peu à peu conscience que le report de l'espérance de vie signifie davantage d'années à vivre, en bonne santé, au-delà d'une certaine limite d'âge ; s'ils ont tout intérêt à donner du sens à ce temps gagné sur la mort, on constate pourtant que la société ne leur offre aucun autre statut valorisé, le modèle de la retraite comme repos mérité et retrait du marché du travail perdant de plus en plus son caractère structurant des parcours de vie.

Face à ces évolutions, tant du point de vue du vieillissement des populations que du vieillissement individuel, une idée a germé à partir de la fin des années 1990 au sein de grandes organisations internationales comme l'OCDE ou la Commission européenne avant d'être

Le vieillissement actif – Présentation

Thibauld Moulaert, Dimitri Léonard

reprise par l'ONU et résumée en son sein par l'Oms en 2002: le "vieillissement actif" ou *active ageing*. Celui-ci se présente comme une solution, une "opportunité" pour affronter non pas des "problèmes" (on parle du "poids du vieillissement ou des pensions") mais des "défis". Un chercheur comme Alan Walker lui a en outre donné le statut de « concept » (Walker, 2002) (1).

En réalité, il faut bien constater que, jusqu'à présent, c'est-à-dire avant 2012 année consacrée Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations, le monde francophone n'a guère eu vent de cette idée. Dès lors, l'objectif de ce numéro des Politiques sociales consiste précisément à montrer les multiples visages du "vieillissement actif". C'est le premier sens de notre titre, Regards pluriels. Si l'emploi des plus âgés y occupe une place importante, d'autres thématiques peuvent être abordées. Chemin faisant, nous introduirons le lecteur aux débats anglo-saxons, voir américains, qui ont donné naissance à ce terme. En effet, comme l'exposeront succinctement Mario Paris et ses collègues et comme le signale Thibauld Moulaert et Jean-Philippe Viriot Durandal, c'est en référence à d'autres approches normatives du vieillir que se développe le "vieillissement actif" : on parle alors de *productive, successful, healthy ageing*, ce qu'on résume aussi parfois par *ageing well* ou "bien vieillir". En ce sens, le "vieillissement actif" ne vient jamais seul, ce qu'illustrent les contributions de Pia-Caroline Henaff-Pineau qui travaille sur les plans "bien vieillir" du ministère de la Santé publique en France ou de Stephanie Carretero et ses collègues qui reprennent l'association du *active ageing* au *healthy ageing* promue par la Commission européenne afin de soutenir le *ageing well at home* (le maintien au domicile des personnes âgées) par l'intermédiaire des nouvelles technologies.

Si le vieillissement actif peut se décliner au-delà de l'emploi des plus âgés, les Regards pluriels signifient que nous prenons en compte le point de vue de l'observateur. Outre le fait que nous nous situons dans une perspective internationale avec des contributions de Tunisie (Lassaad Labidi) du Canada (Émilie Raymond et Amanda Grenier; Paris *et al.*) et de l'Europe, et que les objets et données empiriques mobilisés pour saisir les contours du vieillissement actif varient d'une contribution à l'autre, ce sont *in fine* les regards des chercheurs eux-mêmes qui ne sont logiquement pas tous identiques. Par exemple,

Les politiques sociales 1 & 2 / 2012

on verra que les références originelles du vieillissement actif s'appuient tantôt sur les travaux de l'OMS et de Walker (Raymond, Grenier; Paris *et al.*), tantôt sur ceux de la Commission européenne (Carretero *et al.*; Dimitri Léonard) tandis que l'article de Moulaert et Viriot Durandal souligne la diversité des sources internationales à l'origine de ce terme. On notera aussi que la perception du "vieillissement actif" varie en fonction du chercheur puisque certains y décèlent un concept promoteur dans des domaines aussi variés que le maintien des personnes âgées à domicile (Carretero *et al.*) ou l'aménagement urbain (Paris *et al.*) alors que d'autres sont plus critiques ou nuancés (Marie-Paule Connan Debunne; Raymond, Grenier).

Bref, notre volonté est d'ouvrir les yeux sur cette notion en étant conscients qu'elle est à la fois porteuse de promesses, mais aussi de limites, limites qui émergent à mesure que le "vieillissement actif" est mis à l'épreuve du réel. À l'heure où un consortium de chercheurs dessine ce que pourrait être le futur de la recherche européenne en matière de vieillissement (Rapport FutureAge 2011, sous la direction d'Alan Walker) et soutient le vieillissement actif, notre approche est résolument plus prudente. En nous "limitant" à offrir une pluralité de regards sur cette notion, nous nous efforçons de la considérer comme un objet de recherche à penser dans une dialectique de construction/déconstruction. En ce sens, si certains de nos auteurs soutiennent explicitement le vieillissement actif, d'autres ont plutôt tendance à le déconstruire. Constaté que le terme n'est pas aussi homogène qu'il n'y paraît serait alors une avancée certaine de ce travail collectif.

À présent que l'argumentaire général du dossier a été posé, voyons sa structure. Après un chapitre de cadrage retraçant les origines internationales du vieillissement actif, nous aurons quatre sections:

- Un classique revisité: le vieillissement actif en emploi.
- Le bénévolat: alternative ou pâle copie du vieillissement actif en emploi?
- Des voies innovantes: la recherche de la qualité de vie.
- L'expérience du vieillissement actif: entre utopie et réalité.

Puisqu'en Europe le "vieillissement actif" a d'abord été compris comme "vieillissement actif en emploi" (Moulaert/Léonard, 2012) sous l'influence de la Stratégie européenne pour l'emploi durant les

Le vieillissement actif – Présentation

Thibauld Moulaert, Dimitri Léonard

années 2000, nous débiterons par deux articles qui abordent ce thème de manière originale. Léonard interroge la politique d'activation de la demande en Belgique pour aborder le thème de "l'emploi des seniors" en déplaçant la focale sur l'entreprise. La présentation du Fonds de l'expérience professionnelle qui a pour objectif, au sein du Service public de l'emploi, d'agir sur l'entreprise pour l'inciter à maintenir ses salariés plus âgés en emploi, permet de questionner les limites de l'action publique en faveur du "vieillissement actif en emploi" et son articulation avec le comportement des entreprises.

Pour compléter l'axe "emploi", nous effectuons un déplacement vers la Tunisie où Labidi s'interroge sur une pratique émergente, à savoir le fait que certains salariés retraités retournent au travail. Si cette pratique existe dans plusieurs pays occidentaux, l'intérêt du cas tunisien est de souligner que les justifications du travail post-retraite tiennent à la fois à la tradition et à la modernité.

Ensuite, nous avons regroupé deux articles qui traitent du bénévolat. Les textes de Connan Debunne et de Marielle Poussou-Plesse se penchent sur le sens que prend le bénévolat lorsqu'il est passé au crible du vieillissement actif. Même si leurs analyses suivent des chemins différents, elles aboutissent au même résultat: alors que certains acteurs verraient bien le bénévolat des seniors prendre un nouvel envol grâce au vieillissement actif, il semble au final que ce type de relecture appauvrisse le sens même du bénévolat. La critique fait alors état de "zones grises" entre le travail salarié et le volontariat (Connan Debunne) ou souligne le danger d'un asservissement du bénévolat au marché du travail au prétexte de la nécessaire professionnalisation du premier au bénéfice du second (Poussou-Plesse).

Dans une troisième section, nous mettons en avant des voies véritablement innovantes: il n'est plus tant question de marché du travail (bien que l'article d'Aline Chamahian l'évoque) que d'une mise au service de la qualité de vie. En ce sens, les trois articles qui composent cette partie sont plutôt confiants dans le potentiel de la notion, à condition de la définir de manière précise et intégrée. Chamahian met ainsi en parallèle les évolutions socio-historiques de la formation tout au long de la vie et du "vieillissement actif" et suggère que l'expérience contemporaine que font les aînés de la formation – notamment via les Universités Tous Âges – oblige à repenser les définitions non seulement de la formation mais aussi des temps sociaux. De leur

Les politiques sociales 1 & 2 / 2012

côté, Carretero et ses collègues montrent l'intérêt des instances européennes pour des projets technologiques innovants afin de garantir le « vieillissement actif et sain à domicile ». Enfin, Paris *et al.* nous apportent un regard neuf sur le vieillissement actif en déplaçant la focale sur l'aménagement urbain. En centrant leur propos sur les significations et les usages conceptuels du "vieillissement actif" au cœur du projet "Villes amies des aînés - Québec (VADA-QC)", ces auteurs mettent en avant les conditions pour qu'une telle initiative parvienne à ses fins.

La conclusion de Paris et ses collègues permet de passer à la dernière section de ce numéro. En effet, si plusieurs pistes innovantes sont explorées, elles doivent être mises à l'épreuve du réel. Nous avons regroupé ici trois articles qui se situent dans cette démarche et présentent en outre un bilan en demi-teinte du vieillissement actif. Le travail de Raymond et Grenier par exemple s'appuie sur les témoignages d'un public âgé handicapé pour montrer que les options de l'approche du "vieillissement actif" du ministère de la Famille et des Aînés du Québec ne sont pas toutes rencontrées. Ces auteurs soulignent aussi combien, dans ce cadre, le projet de "ne rien faire" n'est plus pensable ni même souhaitable. Ensuite, Henaff-Pineau compare des plans gouvernementaux français avec l'expérience des publics-cibles. Il est notamment question de la promotion d'activités sportives pour "bien vieillir" qui se traduit, pour les médecins concernés par l'encouragement du "ni trop ni trop peu" et le soutien d'un "senior sportif hygiéniste". Finalement, l'article de Sara Ramos nous emmène au Portugal où l'auteure s'est intéressée au sens que prenait l'activité à la retraite pour des individus de tous âges, ceci afin de passer des « défis aux représentations du vieillissement actif ». Pour les retraités, ce sont les objectifs de travail et de la vie sociale qui comptent le plus. Ce qui permet à l'auteure de terminer son texte par une réflexion sur les conditions de possibilité d'un "vieillissement actif" en emploi et sur la diversité des sens de l'activité à la retraite. Ainsi, Ramos boucle la boucle du numéro en revenant aux premières perspectives.

Pour terminer, il nous faut signaler un point important. Bien que nous ayons voulu offrir un panorama aussi large que possible sur le vieillissement actif, nous sommes conscients des perspectives qui n'ont pas été couvertes comme la participation politique et citoyenne

Le vieillissement actif – Présentation

Thibauld Moulaert, Dimitri Léonard

des aînés (avec par exemple les “conseils consultatifs pour seniors” organisés au niveau de certaines villes et déjà décrits par Walker et Naegele en 1999) ou la question des transports (voir les travaux de Pierre Lannoy à ce sujet).

Malgré ces limites, nous espérons que cet ouvrage collectif arrivera à point nommé dans cette Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations, en espérant que l’Europe ait les ressources cognitives pour s’ouvrir pratiquement à une définition élargie du vieillissement actif. En tant que chercheurs, notre devoir s’arrête là où commence celui des acteurs politiques et de la société civile: donner ou non du sens à cette ambition européenne et décider si oui ou non cette notion leur est utile.

Notes

- (1) Comme le rappellent Moulaert et Viriot Durandal, il y a pourtant un précédent avec l’article de D’Souza paru en 1993.

Bibliographie

- MOULAERT T., LÉONARD D., 2011, “Le vieillissement actif sur la scène européenne”, *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2105.
- WALKER A., 2002, “A strategy for active ageing”, *International social security Review*, 55, 1, pp.121-139.
- WALKER A., NAEGELE G., 1999, *The Politics of Old Age in Europe*, Buckingham, England, Open University Press.